

# L'Echo d'Étalans

## Pleins Feux sur :

- Le Bike & Run  
page 1, puis 24
- le Conseil des  
Jeunes  
page 7
- L'ASEV 57  
page 22

## SOMMAIRE :

- Editorial	1
- Inauguration de l'ESC	2
- Forêt	3
- Du côté de Verrières	4
- Libertad	5
- Appel à projet	6
- Conseil des jeunes	7
- Carte d'Identité	8
- Comptes-rendus du Conseil Municipal	9
- Civisme	20
- Course de printemps	21
- Foot – ASEV57	22
- Bike and Run	24
- Théâtre	26
- Anniversaire	27
- Etat-civil	27
- Prochaines manifestations	28

## Ont participé à ce numéro :

Les membres de la commission  
« Information - Communication » de  
la Commune Nouvelle d'Étalans

## BIKE & RUN

### À CHARBONNIÈRES LES SAPINS :

## BRAVO AUX JEUNES ORGANISATEURS !



## 1600 € RECOLTÉS AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « Semons l'Espoir »

Suite de l'article page 24...

## L'INAUGURATION de l'Espace socioculturel a eu lieu le 4 mars 2017



Vue de l'intérieur  
rénové de l'Espace  
Socioculturel

Après 8 mois de travaux, la salle des fêtes est devenue :

« Espace Socioculturel ».

Ce choix de changement de nom a été motivé par une nouvelle orientation de l'usage de ce bâtiment et pas uniquement destiné aux « fêtes ». L'agencement intérieur divisé au choix en 1, 2 ou 3 parties est désormais ouvert à de multiples activités : réunions,

conférences, activités physiques, spectacles, conseils municipaux ; tout en restant un superbe espace pour mariages avec un bel espace cuisine et plonge.



M. le Maire lors de son discours  
d'Inauguration

Le samedi 4 Mars, jour de l'inauguration, M. J-Philippe SETBON, Sous-Préfet, Mme Liliane LUCCHESI, Conseillère Régionale Déléguée, M. J-François LONGEOT Sénateur, Mme Sylvie LE HIR, Conseillère Départementale, M. Albert GROSPERRIN, Président de la Communauté de Communes CCPV, nous ont fait l'honneur de leur présence.

M. Le Maire J-Marie ROUSSEL a remercié tous les participants à cette réalisation mais a aussi évoqué les futurs projets de la commune et leurs financements.



De gauche à droite :  
Mme Sylvie Le Hir, M. Albert GROSPERRIN,  
M. J-Philippe SETBON, M. J-François LONGEOT  
et Mme Liliane LUCCHESI

## La Commission « Forêt » et la Commune Nouvelle :

La forêt étant une ressource non négligeable pour notre commune, il était important de vous présenter brièvement les différents changements et les produits de nos ventes de bois de l'année 2016.

Une **nouvelle commune, un nouveau territoire**, donc une nouvelle forêt communale, qui aujourd'hui s'étend sur **403,15 ha** répartis de la façon suivante :

- Verrières du Grosbois : 7,91ha.
- Charbonnières les Sapins : 117,46 ha.
- Etalans : 277,78 ha.

La gestion est dorénavant confiée à

### **VENTE DE BOIS 2016**

Cette année, la commune d'Etalans proposait quatre lots à la vente du 05 octobre 2016. Il s'agissait essentiellement de bois feuillus vendus sur pied.

Les quatre acheteurs, Scierie du Gros Chêne, Manzoni Frères, Scierie Nicod et Brochet Frères se sont réparti les lots pour un montant de 35181€ pour 450 m<sup>3</sup> soit, un prix moyen de 78,18€/m<sup>3</sup>.

### **AFFOUAGES 2016-2017**

Cette année, les bûcherons en charge des coupes de bois sont intervenus tardivement. De ce fait, le tirage au sort des lots n' a pu se faire que mi-février (certaines grumes n'étaient pas débardées le jour du tirage au sort).

C'est ainsi que 218 affouagistes façonnent leurs lots, répartis sur les parcelles suivantes : parcelle 3, située au Daffoy, parcelle 8, 15, 17 et 18 situées à Emblery, parcelle 30, située aux Coutotes.

La taxe d'affouage s'élevant à 30€, pour des lots d'environ 4 stères, la recette de l'affouage est de 6540€.

Petit événement, cette année, à

un seul et unique agent O.N.F., M. Henri JUIF.

Il succède à M. Dominique MOREL à Charbonnières les Sapins et M. Xavier MOREL à Verrières du Grosbois.

Un changement également au niveau de la commission « forêt /agriculture », puisqu'elle est aujourd'hui composée de membres issus des anciens conseils municipaux, on retrouve ainsi: Alain PESEUX, Christophe BEURTHÉRET, Julien BILLOD LAILLET, Jean Luc BORNE, Marc FAIVRE, Jean Marie FLEURY, Dominique PERRIER, et Christine PUGIN.

A Charbonnières, la commune présentait un lot de résineux (sapins) à la vente du mois de juin à Levier. C'était une vente dite en bloc que La Jurassienne du Bois Comtois de Gilley a acheté pour un montant de 22222€ pour 420 m<sup>3</sup> soit, un prix de 53€/m<sup>3</sup>.



*Une pile de Bois prête à être chargée...*

## Du côté de Verrières du Grosbois...

Le bulletin municipal est nouveau pour les habitants de Verrières du Grosbois, c'est donc l'occasion de faire une petite rétrospective des événements et faits marquants de 2016...

### *P'tit coup d'œil dans le retro !*



En 2016, la mairie a eu le bonheur d'accueillir deux mariages, un événement pour notre village !!!

Le 30 juillet, Madame Gaele Pugin et Monsieur Jean Marie Larcher ont uni leur destinée devant Monsieur le Maire Paul Ruchet, le couple réside dans les Vosges. Ils ont été imités par Madame Dina Dorkeld et Monsieur Bruno Pouchol le 13 août. Ils ont construit une maison au village et sont parents d'une petite Mia.

C'est avec un peu de retard que nous souhaitons tous nos vœux de bonheur aux mariés.

### **TRAVAUX**



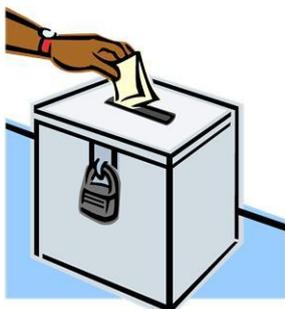
Des travaux ont été réalisés dans le bourg : la réfection du chemin de la Bataille en octobre 2016, chemin communal qui dessert une exploitation agricole, puis rejoint l'accès à la forêt domaniale, les deux tiers du tracé ont été réalisés en enrobé et l'autre partie en bicouche. En novembre, le remplacement total de la conduite d'eau a été effectué.

Nous tenons à vous informer que les travaux d'aménagement de la traversée de Verrières de Grosbois, prévus dans l'agenda 2017, débuteront après les fêtes de Pâques. A ce titre, la route de Baume les Dames sera fermée et ce, pour une durée de 15 jours environ.

### **COMMUNE NOUVELLE**

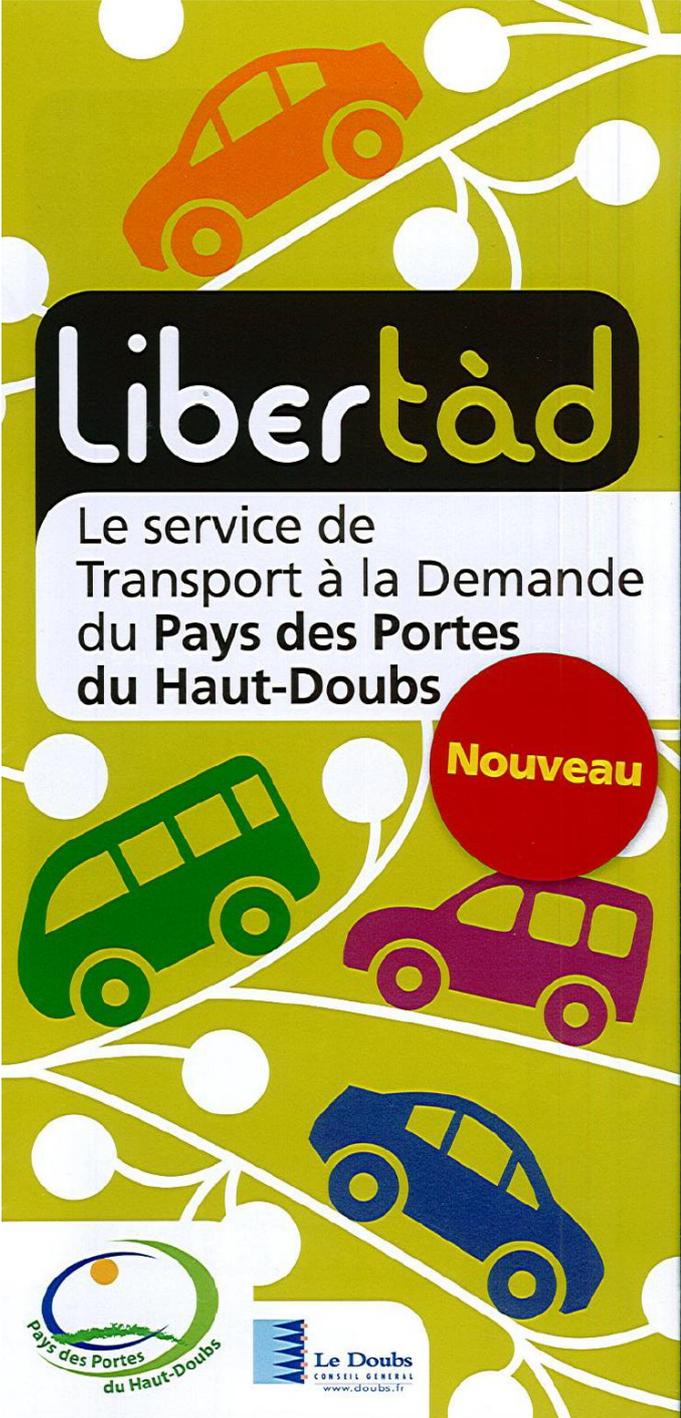
Nous rappelons que le 9 avril 2016, la mairie de Verrières du Grosbois avait accueilli en ses murs, une réunion publique concernant la commune nouvelle en présence de Monsieur Setbon, Secrétaire Général de la Préfecture. L'arrêté préfectoral validant la commune nouvelle avec Etalans a été signé par Monsieur le Préfet le 12 août 2016... Une ère nouvelle commence...

### **ELECTIONS**



**ATTENTION**, habitants de Verrières du Grosbois, n'oubliez pas qu'à l'occasion des prochaines élections, vous devez vous rendre à la **Mairie d'Etalans** pour voter !!!

## Libertàd, vous connaissez ?



**Libertàd**

Le service de  
Transport à la Demande  
du Pays des Portes  
du Haut-Doubs

**Nouveau**

Communauté de Communes  
de Pierrefontaine-Vercel  
20, Grande Rue – 25800 VALDAHON  
Tél. : 03 81 56 39 27 – Fax : 03 81 56 41 33  
E-mail : ccppv@wanadoo.fr

Communauté de Communes  
des Premiers Sapins  
26, Grande Rue – 25580 NODS  
Tél. : 03 81 60 72 49 – Fax : 03 81 60 02 08  
cc.premiersapins@orange.fr

Les Communautés de Communes  
de Pierrefontaine-Vercel et des Premiers Sapins  
(50 communes appartenant aux cantons de  
Pierrefontaine, Vercel et d'Ornans) forment  
ensemble le Pays des Portes du Haut-Doubs.

[www.portes-haut-doubs.com](http://www.portes-haut-doubs.com)



*Afin d'éviter l'isolement des personnes rencontrant des problèmes de déplacements occasionnels, le Pays des Portes du Haut-Doubs a créé un service de Transport à la Demande offrant la possibilité de se déplacer sur le territoire, quel que soit le motif : commerces, services, visites d'amis ou de la famille...*

*Ce service est financé par les Communautés de Communes de Pierrefontaine-Vercel et des Premiers Sapins avec la participation du Conseil général du Doubs. L'utilisateur, pour sa part, participera à hauteur de 4€ par trajet.*

*Ce transport est également ouvert aux personnes provisoirement sans véhicule. Une étude de la situation sera effectuée au préalable par la collectivité.*

*Bonne route sur le Pays des Portes du Haut-Doubs !*



**Libertàd**

Le service de Transport à la Demande  
du Pays des Portes du Haut-Doubs

Renseignements / Réservations  
**07 87 58 55 78**

## La "CLEF Verte" vous informe de son APPEL à PROJET :



Un concert, un spectacle, une expo', un café-poussette, une AMAP...

Si vous avez envie de faire bouger votre territoire, que vous avez des idées innovantes et sympas, alors cet appel à projets est pour vous !

Familles Rurales Association la CLEF Verte lance deux appels à projets :



**500 euros par projet retenu !!!**



**Date limite de dépôt des dossiers**

**1er mai 2017**

Pour plus d'informations sur les critères d'éligibilité et pour retirer un dossier, contactez nous :

☎ 03.81.59.37.95

@ [asso.laclefverte@famillesrurales.org](mailto:asso.laclefverte@famillesrurales.org)



**Familles  
rurales**  
*Vivre mieux !*

Association  
La CLEF Verte

\* Jeunes de moins de 25 ans

## Le Conseil Municipal des Enfants (C.M.E.) : ça sert à quoi ?

### Le saviez-vous ?

Les **missions** du Conseil municipal des enfants (CME) sont les suivantes:

- le **CME** peut **être consulté** pour donner son avis, ses idées sur des thèmes donnés
- le **CME** peut **proposer** des projets sur différents thèmes tels que la solidarité, l'environnement, le sport, la culture, la communication
- le **CME** peut aussi **contribuer à la concrétisation** de ces projets (et ainsi se rendre compte des différentes contraintes pour y parvenir !)

Un nouveau Conseil municipal des enfants (**CME**), composé d'élèves de CM1/CM2, va se former prochainement.

Les enfants seront invités à déposer une inscription en mairie pour participer à une première rencontre préparatoire au fonctionnement de ce Conseil.

Cette rencontre entre les enfants volontaires, le Maire et les personnes de la commission organisatrice se tiendra en mairie et institutionnalisera ce nouveau Conseil Municipal des Enfants.

Naturellement, les précédents "conseillers municipaux enfants " qui le souhaitent pourront se joindre à cette première réunion, pour parler de leur expérience et passer le relais.



**Conseil Municipal des Enfants**  
Pour améliorer le "vivre ensemble" à ETALANS  
**Nos idées comptent !**

## Le saviez-vous ? Il existe un nouveau dispositif pour la CARTE NATIONALE D'IDENTITE !



**DÈS LE 22 MARS  
DANS LE DOUBS**

### la carte d'identité à portée de clic !

- Je peux faire ma pré-demande en ligne
- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des 25 mairies à ma disposition
- Mon titre est plus sûr

Liste des mairies : [www.doubs.gouv.fr](http://www.doubs.gouv.fr)

**MES DÉMARCHES  
à portée de clic !**



**carte des communes du doubs**  
équipées d'un dispositif de recueil CNI et passeports

### Nous souhaitons avoir votre avis :

Nous souhaitons connaître **votre avis** concernant la pertinence de continuer à inclure les comptes rendus des réunions du Conseil Municipal dans le bulletin "l'Echo d'Etalans".

En effet, tous les comptes rendus sont affichés en **Mairie** et un résumé est publié dans le Journal « l'Est Républicain ». Ils sont aussi consultables et téléchargeables sur le **site internet** de la commune, et enfin, un exemplaire papier peut vous être remis sur place en mairie à votre demande.

Merci de remplir **ce coupon** et de le remettre en mairie avant le 31/05/2017



- 
- je ne lis les comptes-rendus du Conseil Municipal que dans le Bulletin trimestriel "l'Echo d'Etalans":  OUI  NON
  - je souhaite que ces comptes-rendus soient maintenus dans le bulletin municipal:  OUI  NON

merci de votre participation.

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 05 janvier 2017

Nombre de membres dont le conseil municipal doit être composé : 33

Nombre de conseillers municipal en exercice : 31

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 29

L'an deux mille dix-sept, le cinq janvier, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune d'Étalans proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014 et suite à la création de la commune nouvelle d'ÉTALANS au 1<sup>er</sup> janvier 2017 notifié par arrêté préfectoral du 12 août 2016, se sont réunis dans la salle de l'espace socio-culturel sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire.

Étaient présents : Robert ANTONI , Agnès AUBERT, Stéphanie BÉLIARD, David BESANCON, Christophe BEURTHERET, Christine BILLOD-LAILLET, Jean-Luc BORNE, Jean-Claude BULLE, Benoît CATTET, Arnaud CHEREMETIEFF, Olivier DEVILLERS, Sophie DONEY, Marc FAIVRE, Jean-Marie FLEURY, Didier LANGLOIS, Christiane MOREL, Dominique PERRIER, Samuel PERRIN, Alain PESEUX, Henri PHARIZAT, Marie-José POUYET, Christine PUGIN, Denis PUGIN, Christiane ROUGET, Jean-Marie ROUSSEL, Paul RUCHET, Jean-Lou TERREAUX, Jean-Louis VIENNET, Jocelyne WOILLARD.

Absents excusés : Maryse MULLER et Julien BILLOD-LAILLET (pouvoir donné à Christine BILLOD-LAILLET).  
Le Conseil choisit pour secrétaire de séance M. CATTET Benoît.

M. FLEURY Jean-Marie, le plus âgé des membres du Conseil, prend ensuite la présidence. Suite à l'appel des trente et un membres du conseil, il est constaté que la condition de quorum posée à l'article L 2121-17 du CGCT est remplie.

### I - Election du maire

Le Président invite le conseil à procéder à l'élection du maire, conformément aux dispositions prévues.  
Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet au Président son bulletin de vote.

#### 1<sup>er</sup> tour de scrutin

Le dépouillement de vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants (enveloppes déposées)	30
Nombre de suffrages déclarés nul par le bureau	3
Nombre de suffrages exprimés	27
Majorité absolue	14
A obtenu :	
<b>M. ROUSSEL Jean-Marie</b>	<b>27</b>

M.ROUSSEL Jean-Marie ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Le Maire prend la parole et souhaite rendre hommage à Jacky HANRIOT-COLIN, ancien employé communal et décédé brutalement le 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'ensemble du Conseil municipal assure la famille de toute leur amitié, en lien avec ses amis de la troupe du Pontot et de l'Amicale de la chasse. Une minute de recueillement est observée.

Il accueille ensuite les 2 nouveaux conseillers, Jean-Marie FLEURY et David BESANCON, souhaitant qu'ils trouvent rapidement leurs marques au sein de ce conseil.

Le Maire rappelle les grands axes qui feront référence dans l'action communale. Ces axes sont inscrits dans la charte de la commune nouvelle et serviront de référentiel dans les actions individuelles et collectives.

Le Maire donne la parole à Jean-Louis VIENNET et Paul RUCHET, anciens maires des communes de Charbonnières les Sapins et Verrières du Grosbois qui réaffirment les valeurs et les grands principes ayant conduit à la création de la commune nouvelle.

### II – Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints

Le Président indique qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 9 adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour de 8 adjoints.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal décide de fixer à 5 le nombre des adjoints au maire de la commune.

Le maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

Une liste de candidats aux fonctions d'adjoints a été déposée :

Mme ROUGET Christiane, M. ANTONI Robert, M. VIENNET Jean-Louis, M. RUCHET Paul et Mme AUBERT

**1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Le dépouillement de vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants (enveloppes déposées)	30
Nombre de suffrages déclarés nul par le bureau	4
Nombre de suffrages exprimés	26
Majorité absolue	14
A obtenu :	
<b>Liste ROUGET Christiane</b>	<b>26</b>

Les candidats figurant sur la liste conduite par Mme ROUGET Christiane ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés adjoints et immédiatement installés.

Le Maire informe l'ensemble du Conseil de la nomination de 3 conseillers municipaux délégués :  
- M. Henri PHARIZAT, M. BEURTHÉRET Christophe et M. DEVILLERS Olivier

**III – Choix d'appartenance EPCI**

Le Maire explique que les communes anciennes d'Etalans et de Verrières du Grosbois étaient rattachées à la Communauté de Communes de Pierrefontaine Vercel ; la commune ancienne de Charbonnières les Sapins à la Communauté de Communes du Pays d'Omans ;

La commune nouvelle doit choisir son choix d'appartenance à l'EPCI.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil municipal de la commune nouvelle d'Etalans décide par 30 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 abstention d'adhérer à la Communauté de Communes de Pierrefontaine Vercel.

Les représentants sont nommés comme suit :

Jean-Marie ROUSSEL / Jean-Claude BULLE / Paul RUCHET

La séance est levée à 22h00.

Le Maire  
Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance  
Benoît CATTET

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 janvier 2017

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux, la secrétaire.

David BESANCON est nommé secrétaire de séance.

Absents excusés : Jean-Lou TERREAUX (pouvoir à Samuel PERRIN), Maryse MULLER, Arnaud CHEREMETIEFF (pouvoir à Denis PUGIN) et Jean-Luc BORNE.

Ajout du point suivant : Choix du maître d'œuvre pour la rénovation de l'école.

**I – Approbation du compte-rendu du dernier conseil** : à l'unanimité.

### **II - Urbanisme**

#### A- Départs dossiers vers DDT

##### 1) Déclaration préalable

FLEURY Alain - 9 les Essarts - Pose de panneaux photovoltaïques : **Avis favorable**

##### 2) Permis de construire

MARGUIER Claude - rue de Bermotte :

Transformation abri de jardin en maisonnette : **Avis favorable**

BECQ Maxime - 3 rue des Tilles - Maison d'habitation : **Avis favorable**

HOUSER Florian - 5 rue des Tilles- Maison d'habitation : **Avis favorable**

CHAÏBA Hassan - 7 rue des Granges - Construction de 6 logements : **Avis favorable**

SCI PEYRAFORT - rue du Daffoy - Création bâtiment professionnel : **Avis favorable**

Les permis de construire bénéficient d'un avis favorable sous réserve de respecter les règles du Plan Local d'Urbanisme.

#### B- Retours dossiers DDT

##### 1) Certificat d'urbanisme

RECKEL Sébastien - 20 rue de Bermotte - Savoir si le terrain est constructible : **Accordé**

##### 2) Déclarations préalables

FLEURY Alain - 9 les Essarts - Pose de panneaux photovoltaïques : **Accordé**

##### 3) Permis de construire

SDH - 44 rue Elisée Cusenier - Extension maison d'accueil et de soins : **Accordé**

SIS - Rue Elisée Cusenier - Atelier maroquinerie : **Accordé**

PHARIZAT Henri - 1 rue de la Croix de Pierre - Rénovation et extension abri bois : **Accordé**

### **III – Indemnités de fonction des élus**

Avec une population de 1 486 habitants, le montant de l'enveloppe globale autorisé est de :

- indemnité maximale du maire : 43 % de l'indice 1015, soit 1 644,44 € bruts ;

- indemnité maximale des adjoints ayant délégation : 16,5 % de l'indice 1015 soit 631,01 € bruts ;

- indemnité maximale des conseillers ayant délégation : 6 % de l'indice 1015 soit 229,46 € bruts.

Proposition du Maire :

- indemnité allouée au maire : 41 % (1 567,95 € bruts) ;

- indemnité allouée aux adjoints :

1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> adjoints (Robert ANTONI et Christiane ROUGET) : 13,5 % (516,28 € bruts)

3<sup>ème</sup> adjoint (Jean-Louis VIENNET) : 16,5 % (631,00 € bruts)

4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> adjoints (Paul RUCHET et Agnès AUBERT) : 9 % (344,18 € bruts)

Conseillers délégués (Henri PHARIZAT, Christophe BEURTHERET et Olivier DEVILLERS) : 6 % (229,46 € bruts)

Le Conseil municipal accepte les propositions du maire par 26 voix « pour », 0 voix « contre » et 3 abstentions (Jean-Claude BULLE, Christiane MOREL et David BESANCON). David BESANCON motive sa décision en expliquant qu'il ne devrait pas y avoir de différence d'indemnité entre les adjoints.

### **IV – Délégations et commissions**

Délégations au maire : Délibération de délégations consenties au maire par le Conseil municipal (consultable en mairie) votée à l'unanimité.

Délégations aux adjoints et conseillers délégués, fixées par arrêté par le maire :

- Christiane ROUGET : Gestion du personnel, administration générale ;

- Robert ANTONI : Economie-Emploi, développement, environnement et travaux.

- Jean-Louis VIENNET : assainissement ;

- Paul RUCHET : finances ;

- Agnès AUBERT : Vie scolaire et périscolaire, vie associative et culturelle ;

- Henri PHARIZAT : Urbanisme-voirie, aménagement du territoire, signalisation et sécurité ;

- Christophe BEURTHERET : Forêt et agriculture

- Olivier DEVILLERS : Information-Communication et développement économique

**MEMBRES COMMISSIONS COMMUNE NOUVELLE :****BUDGET FINANCES**

**Responsables :** Paul RUCHET et Christiane ROUGET  
Jean-Louis VIENNET, Olivier DEVILLERS, Christophe BEURTHERET, Samuel PERRIN

**TRAVAUX (VOIRIE COMMUNALE ET BATIMENTS) / COMMISSION MAPA (MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE) :**

**Responsables :** Robert ANTONI et Jean-Louis VIENNET  
Paul RUCHET, Denis PUGIN, Christophe BEURTHERET, Jean-Claude BULLE, David BESANCON, Alain PESEUX

**ASSAINISSEMENT-EAU POTABLE-EAUX PLUVIALES**

**Responsables :** Robert ANTONI et Jean-Louis VIENNET  
Jean-Claude BULLE, Alain PESEUX, Denis PUGIN

**FORET - AGRICULTURE**

**Responsables :** Christophe BEURTHERET et Alain PESEUX  
Marc FAIVRE, Jean-Luc BORNE, Dominique PERRIER, Julien BILLOD-LAILLET, Jean-Marie FLEURY, Christine PUGIN

**URBANISME-AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**Responsables :** Henri PHARIZAT et Denis PUGIN  
Alain PESEUX, Christiane MOREL, Olivier DEVILLERS, Jean-Claude BULLE, Samuel PERRIN, Dominique PERRIER, Christine PUGIN

**ENVIRONNEMENT-EMBELLISSEMENT-CADRE DE VIE**

**Responsables :** Jocelyne WOILLARD et Jean-Lou TERREAUX  
Christiane ROUGET, Didier LANGLOIS, Agnès AUBERT, Marie-José POUYET, Marc FAIVRE, Jean-Marie FLEURY

**INFORMATION – COMMUNICATION**

**Responsables :** Olivier DEVILLERS et Christiane ROUGET  
Agnès AUBERT, Maryse MULLER, Marie-José POUYET, Sophie DONEY, Jocelyne WOILLARD, Jean-Lou TERREAUX, Samuel PERRIN

**VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE (CULTURE-ENFANCE-JEUNESSE-VIE ASSOCIATIVE-SCOLARITE)**

**Responsable :** Agnès AUBERT et Marie-José POUYET  
Jocelyne WOILLARD, Benoît CATTET, Christiane ROUGET, Sophie DONEY

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE-POLE SANTE-TOURISME**

**Responsable :** Olivier DEVILLERS et Dominique PERRIER  
Stéphanie BELIARD, Samuel PERRIN, Benoît CATTET, Christine BILLOD-LAILLET, Christiane MOREL, David BESANCON

**APPEL D'OFFRES**

**Responsable :** Jean-Marie ROUSSEL  
Titulaires : Robert ANTONI, Denis PUGIN, Jean-Claude BULLE  
Suppléants : Stéphanie BELIARD, Henri PHARIZAT, Christiane MOREL

**REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ECOLE :**

**Responsable :** Jean-Marie ROUSSEL  
Membres : Agnès AUBERT, Sophie DONEY et Olivier DEVILLERS

**IMPOTS (interne au conseil + personnes désignées) :**

**Responsable :** Jean-Marie ROUSSEL  
Courrier de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) reçu le 7 janvier 2017 pour proposition de 24 membres ; 12 membres seront choisis dans cette liste par la DGFIP.

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Responsable :** Jocelyne WOILLARD  
Commission à dresser, parité élus et membres extérieurs  
Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité que le nombre de membres au CCAS sera de 13 : 6 membres du Conseil + 6 membres extérieurs + le Maire.

**CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

Jean-Marie ROUSSEL, Jean-Claude BULLE, Paul RUCHET, Agnès AUBERT

**SYNDICAT DE LA HAUTE-LOUE :**

Titulaires : Robert ANTONI et Denis PUGIN  
Suppléants : Jean-Louis VIENNET et Agnès AUBERT  
Vote du Conseil municipal à l'unanimité.

**SIVOS DE LA COMBE FLEURIE**

Titulaires : Christine BILLOD-LAILLET et Denis PUGIN  
Suppléants : Agnès AUBERT et Olivier DEVILLERS  
Vote du Conseil municipal à l'unanimité.

**CNAS (COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE)**

Représentant des élus : Christiane ROUGET

Représentant du personnel : Anne CHAUVIN

**ELECTIONS**

Déléguée de l'administration ETALANS :

Christiane ROUGET

Déléguée auprès du Tribunal de Grande Instance ETALANS :

Adeline SERAFINI

Déléguée de l'Administration CHARBONNIERES :

Hélène BEURTHÉRET

Déléguée auprès du Tribunal de Grande Instance CHARBONNIERES :

Michel BORNE

Délégué de l'Administration VERRIERES :

Gilbert BILLOD-LAILLET

Déléguée auprès du Tribunal de Grande Instance VERRIERES :

Monique PUGIN

**CORRESPONDANT PREVENTION ROUTIERE :**

Marc FAIVRE

**CORRESPONDANT DEFENSE :**

Dominique PERRIER

**CORRESPONDANT « AGES ET VIE »**

Titulaire : Christiane ROUGET

Suppléant : Robert ANTONI

**V – Représentants au Conseil de Communauté**

Jean-Marie ROUSSEL

Jean-Claude BULLE

Paul RUCHET

Agnès AUBERT

**VI – Fiscalité**

Les 3 anciennes communes (Etalans, Charbonnières les Sapins et Verrières du Grosbois) ont des taux d'imposition différents. Afin d'harmoniser les taux et pour ne pas entraîner une augmentation brutale des taxes, il est possible de mettre en place un mécanisme d'intégration progressive permettant de lisser les taux d'imposition effectifs pour chacune des taxes sur le territoire des ex-communes.

Paul RUCHET, adjoint au Maire présente les 2 possibilités offertes à la commune : intégration fiscale progressive ou vote d'un taux unique.

Compte-tenu du faible écart entre le taux moyen pondéré et les taux communaux actuels, il est proposé d'adopter un taux unique comme suit :

2016	TH	TFB	TFNB	TOTAL
ETALANS	17.18%	12.37%	21.56%	-
CHARBONNIERES	16.25%	12.50%	18.79%	-
VERRIERES	18.66%	12.61%	21.33%	-
<b>2017</b>				
COMMUNE NOUVELLE (TMP)	<b>17.11%</b>	<b>12.38%</b>	<b>21.07%</b>	-
PRODUIT FISCAL ATTENDU	222 647 €	136 967 €	34 662 €	<b>394 276 €</b>
<i>PRODUIT FISCAL 2016</i>	<i>230 347</i>	<i>135 846</i>	<i>34 596</i>	<i>400 789 €</i>

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas adopter le mécanisme d'intégration fiscale progressive.

**VII – Régie**

Recettes photocopies et cotisations bibliothèque : création d'une régie pour la commune nouvelle.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité

**VIII – Adhésion CNAS (Comité National d'Action Social)**

Dans le cadre de la création de la commune nouvelle, proposition d'adhésion au CNAS pour les agents.

Le CNAS offre à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations : aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, cultures, chèques réduction ...

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité

#### **IX – Adhésion à l'Agence départementale d'appui aux territoires**

Création de l'ADA@T au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour permettre la continuité du service aujourd'hui assuré gratuitement par le Département en matière d'informatique des communes (logiciels nécessaires à la gestion locale : budget, facturations, ressources humaines, élections, ...), les modalités actuelles de cette assistance ne répondant plus au cadre légal.

Coût : Etalans 850.60 € Charbonnières les Sapins 220.60 € Verrières du Grosbois 120.40 €

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité d'adhérer à l'ADA@T.

#### **X – Avenants espace socio-culturel**

	Marché initial HT	Avenant HT	Nouveau marché HT
Lot 1 – VRD – MOUROT	15 951.27 €	1 190.00 €	<b>17 141.27 €</b>
Lot 11 – Electricité – POURCELOT	29 271.00 €	450.00 €	<b>29 721.00 €</b>
Lot 9 – Chape carrelage - FLIPUZZI	42 000.00 €	1 631.80 €	<b>43 631.80 €</b>
Lot 7 – Cloison peinture – BISONTINE DE PEINTURE	37 994.36 €	6 220.30 €	<b>44 214.66 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>9 492.10 €</b>	

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité les nouveaux avenants à l'unanimité

#### **XI – Aire de jeux lotissement « les Bruyères »**

Mme BROSSARD Brigitte déplore la création d'un terrain de pétanque près de son habitation sans en avoir été informée.

Monsieur le Maire explique que les travaux ont été effectués et intégralement financés par l'entreprise Moysse lors des travaux du lotissement des Bruyères et que ce lieu de vie permettra de créer des liens.

Christiane ROUGET, adjointe, fait remarquer qu'aucune installation d'éclairage public ne sera installée près du terrain de boules pour ne pas créer de nuisances en soirée.

#### **XII – Choix du maître d'œuvre pour la rénovation de l'école**

8 réponses ont été présentées par EBO Consult, assistant à maîtrise d'ouvrage.

Parmi ces candidats, 3 ont été retenus par la Commission « Marché A Procédure Adaptée ». Après audition, la commission propose de retenir le groupement Michel Kruzic/ Progebat/ Ingetec's/Stebe/Conseil Acoustique pour un montant de 96 050 € HT (taux 8.5 %).

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

#### **XIII – Questions diverses**

➤ Eclairage public: la 2<sup>ème</sup> phase de travaux concernant la rénovation de l'éclairage public prévu courant 2017 concernera l'ensemble de la commune nouvelle : Etalans comme prévu initialement mais aussi Charbonnières les Sapins et Verrières du Grosbois. Cette rénovation consiste à remplacer toutes les anciennes lampes par des leds beaucoup plus performantes et moins coûteuses en maintenance comme en consommation.

➤ Le Maire informe que le projet « pizzeria » a été abandonné par Monsieur BELPOIS Mickaël.  
Les frais de bornage lui seront refacturés pour moitié.

➤ Affouage : Alain PESEUX informe que les grumiers ont fini l'abattage et que l'affouage pourra ainsi bientôt être distribué.

➤ Christiane ROUGET rappelle que les administrés ne doivent pas solliciter directement les employés communaux mais s'adresser en mairie.

➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : 2 février 2017 à 20h30.

Le Maire  
Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance  
David BESANCON

---

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 2 février 2017**

---

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux, la secrétaire.

Christiane MOREL est nommée secrétaire de séance.

Absents excusés : Jean-Lou TERREAUX (pouvoir à Samuel PERRIN), Maryse MULLER, Dominique PERRIER et Marie-José POUYET (pouvoir donné à Agnès AUBERT).

Absent non excusé : Julien BILLOD-LAILLET.

Ajout des points suivants à l'ordre du jour :

- Renouvellement contrat enfance jeunesse
- Convention de facturation et d'encaissement de la surtaxe d'assainissement

**I – Approbation du compte-rendu du dernier conseil** : à l'unanimité.

David BESANCON souhaite ajouter la remarque faite par Marc FAIVRE concernant les indemnités des élus ; à savoir qu'elles ont été fortement augmentées. Malgré cette observation, Marc FAIVRE a voté ces indemnités.

Il souhaite s'excuser car il avait fait une confusion entre les indemnités brutes et nettes, précise qu'il voulait des explications et n'était pas en désaccord avec la proposition.

**II – Urbanisme et taxe d'aménagement**

A- Départs dossiers vers DDT

1- Certificat d'urbanisme

SDH - rue Elisée Cusenier - Construction bâtiments ESAT : **Avis favorable**

EARL SANCEY - route de Guyans Durnes - Extension bâtiment agricole + création bâtiment stockage

2- Permis de construire

Sarl Charm'Ossature - 11 rue des Ruchottes - Extension du bâtiment artisanal : **Avis favorable**

B- Taxe d'aménagement

Le taux de la taxe d'aménagement est différent pour les 3 communes :

Verrières du Grosbois : 1.5 %

Charbonnières les Sapins : 2 %

Etalans : 3 %

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'harmoniser le taux sur l'ensemble du territoire à 3%.

**III – Avenant marché STEP**

La hauteur de l'ouvrage ne nécessite pas de déplacer la ligne électrique à haute tension qui surplombe la STEP comme prévue initialement, occasionnant une gêne importante pour l'organisation du chantier

La conservation de la ligne HTA entraîne des surcoûts (gêne aux déplacements, livraisons, seconde implantation de grue, équipements de sécurité sur chantier et sur grue, et ralentissement global du chantier).

Montant avenant : 44 463.10 € HT.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

**IV – Nomination des membres du CCAS du conseil**

Membres extérieurs :

BOUCHER Françoise, DESCHAMPS Agnès, GRAND Nadine, NEID Jacques, NORMAND Cécile et ROGNON Jeannine.

Membres du Conseil nommés : 6 membres

Madame Jocelyne WOILLARD (délégation de présidence donnée par le Maire), et :

Madame Marie-José POUYET, Madame Christiane MOREL, Madame Stéphanie BELIARD, Madame Sophie DONEY, Madame Christine BILLOD-LAILLET, + le Maire (Président)

**V – Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2017**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité la prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2017, dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2016.

**VI – Gratification stagiaire**

Stage de 7 semaines de Roxanne LOUIS au secrétariat :

La stagiaire fait preuve d'un sens de l'organisation, d'autonomie. Ce stage est apprécié.

En conséquence, le Conseil municipal décide de lui accorder une gratification pour un montant de 100 €.

**VII – Présentation des projets d'aménagement de bourg**

Etalans par Robert ANTONI : voir *compte-rendu de la réunion de Conseil du 3 novembre 2016 sur le site de la commune* [www.etalans.com](http://www.etalans.com)

Verrières du Grosbois par Paul RUCHET : Création de ralentisseurs aux entrées du village pour réduire la vitesse des automobilistes, ainsi que des places de stationnement.

**VIII – Préparation budget investissements 2017**

Prévisions budgétaires 2017-2018 :

---

- Rénovation de l'éclairage public 2<sup>ème</sup> tranche (voies secondaires Etalans + Verrières du Grosbois + Charbonnières les Sapins) : à définir.
- Requalification des espaces publics de la traversée du village : 1 462 829.00 € HT (à budgétiser sur les exercices 2017 et 2018)
- Subventions attendues :
 

FEDER :	749 313.00 €
Conseil Départemental :	118 625.00 €
Etat :	160 751.00 €
- Rénovation de l'école (prestations annexes comprises) : 1 348 044.00 € HT (à budgétiser sur les exercices 2017 et 2018)
- Subventions attendues :
 

DETR :	500 000.00 €
--------	--------------

### **IX – Maîtrise d'œuvre suivi des travaux de rénovation de l'école**

Compte tenu de la complexité des travaux et des délais contraints le recrutement d'un conducteur d'opération est impératif. Le Conseil municipal décide à l'unanimité de choisir le cabinet EBO Consult (Monsieur BOUFFIOUX)  
 Montant AMO : 25 000.00 € HT.  
 L'AMO est subventionnée à hauteur de 80%.

### **X – Compte-rendu des commissions**

#### - Information-Communication

Olivier DEVILLERS explique qu'un nouveau site internet sera créé suite à la création de la commune nouvelle.  
 Un bulletin exceptionnel relatif à la fusion sera distribué mi-février.

#### - Vie locale et associative

- Salle de convivialité des vestiaires du foot : Une convention sera signée entre la commune et les associations utilisant la salle.
  - La commission se charge d'examiner les projets « terrain d'entraînement et éclairage » ainsi que la création d'un terrain multisport en partenariat avec l'association « MRJC ».
  - La commission propose les nouveaux tarifs de la salle des fêtes (chauffage compris) de Charbonnières les Sapins :
    - 100 € pour les habitants d'Etalans
    - 170 € pour les personnes extérieures.
- A valider en prochaine réunion de Conseil.

#### - Travaux

La commission a fait le point sur les travaux en cours, en projet ou à prévoir sur les 3 villages.  
 Un inventaire des bâtiments communaux et des voies communales va être réalisé.  
 Des priorités d'intervention seront définies en fonction de leur état et un programme de travaux sera élaboré.

### **XI – Renouvellement contrat enfance jeunesse**

Le contrat enfance jeunesse sera renouvelé en partenariat avec la CAF et « Familles Rurales » pour la période 2017/2020.

### **XII – Convention de facturation et d'encaissement de la facture d'assainissement**

Pour Charbonnières les Sapins, la commune facturait directement la redevance d'assainissement tandis que c'est la société Gaz et Eaux qui était chargée de la facturer et de l'encaisser pour Etalans.

Pour une harmonisation du système, le Maire propose que la société « Gaz et Eaux » prenne en charge la facturation et une convention doit donc être signée entre les 2 parties.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention.

### **XIII – Questions diverses**

➤ Lors de la réunion de Conseil municipal du 12 mai 2016, la commission « Information-Communication » avait proposé l'impression de plans du village financés par les encarts publicitaires des artisans-commerçants volontaires.

Stéphanie BELIARD regrette de ne pas avoir été associée à ce projet et fait remarquer que le commercial de la société a manqué de professionnalisme (tarifs confus, absence de contrat, clauses abusives).

Le Maire prend en compte les remarques et informe le Conseil d'un rendez-vous à la communauté de brigades de Valdahon samedi 04 février à 11h00 suite à dépôt d'une plainte d'un commerçant local à l'encontre du démarcheur. Par ailleurs, le directeur de l'agence sera invité à une réunion en mairie en présence du Président de l'association et Stéphanie BELIARD.

➤ Membres commission CCID (Commission Communale des Impôts Directs) choisis par la Direction des Finances Publiques :  
Titulaires : Françoise PIQUARD, Sophie DONEY, Gilbert BILLOD-LAILLET, Christophe BEURTHERET, Roland GIRARDET et Claude VIENNET.

Suppléants : Christiane ROUGET, Denis PUGIN, Vincent NAUDIN, Jean-Luc BORNE, Jacques GIRARDET et Grégory BULLE.

➤ Suite au passage de la Communauté de Communes de Pierrefontaine Vercel en régime de Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), création d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Choix titulaire : RUCHET Paul

Choix suppléant : BULLE Jean-Claude

➤ Bernadette MESNIER, agent d'entretien, est en arrêt maladie depuis plusieurs mois. Elle est remplacée par Cyrille MOREL qui occupe un second emploi à 30 heures et ne peut donc pas assurer un remplacement complet. C'est pourquoi, il a été décidé de faire appel à l'entreprise ADS (Association Domicile Services).

➤ Inauguration de l'espace socio-culturel : samedi 4 mars 2017 à 11h00.

➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : jeudi 2 mars à 20h30.

➤ Levée de séance : 23h30.

Le Maire  
 Jean-Marie ROUSSEL

La secrétaire de séance  
 Christiane MOREL

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 2 mars 2017

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux, la secrétaire.

Jean-Claude BULLE est nommé secrétaire de séance.

Absents excusés : Jean-Lou TERREAUX (pouvoir à Samuel PERRIN), Dominique PERRIER (pouvoir à Jocelyne WOILLARD), Christine PUGIN (pouvoir à Jean-Marie ROUSSEL), Jean-Luc BORNE (pouvoir à Jean-Louis VIENNET) et Julien BILLOD-LAILLET.

Ajout du point suivant à l'ordre du jour : **Forêt : destination des coupes de bois 2017 et affouage 2017/2018.**

**I – Approbation du compte-rendu du dernier conseil** : à l'unanimité.

### **II – Urbanisme**

#### **A- Départs dossiers**

##### 1 Permis de construire

Gaec de la Lanterne - La Lanterne - Extension du bâtiment agricole : **Favorable**

SCI Portes du Haut-Doubs - 4 rue de Plainechaux - Extension bâtiment : **Favorable**

PETON Eric - 5 rue des Lilas - Abri ouvert pour stationnement véhicules : **En cours traitement**

##### 2- Déclarations préalables

BOURDENET Sébastien - 6 rue de Vevant - Panneaux solaires : **Favorable**

DE CARVALHO Nathalie - 11 Grande Rue - Extension + ouverture d'une fenêtre : **En cours traitement**

#### **B- Retours dossiers**

##### 1) Certificat d'urbanisme

SDH -46 rue Elisée Cusenier - Construction bâtiment ESAT : **Accordé**

##### 2) Déclarations préalables

FOLTETE Jean-Luc - rue des Oiseaux - Division de parcelles : **Accordé**

FOLTETE Jean-Luc - rue des Oiseaux - Division de parcelles : **Accordé**

##### 3) Permis de construire

BECQ Maxime - 3 rue des Tilles - Maison d'habitation : **Accordé**

HOUSER Florian - 5 rue des Tilles - Maison d'habitation : **Accordé**

CRANTZ Jérôme - 7 route de Baume - Maison d'habitation : **Accordé**

CHOPARD Jérôme - 9 route de Baume - Maison d'habitation : **Accordé**

CUSENIER Laurent - rue Trémolières - Rénovation et extension maison : **Accordé**

#### **C- Courriers divers**

JEANGIRARD Charles - 23 rue Cusenier - Réfection du toit à l'identique

ECARNOT David - 2 place de la Mairie - Réfection du toit à l'identique

#### **D- Vente de terrain d'aisance à Monsieur JEANGIRARD Charles**

Il est proposé de céder une parcelle d'environ 345 m<sup>2</sup> au prix de 50 €/m<sup>2</sup> à M. JEANGIRARD Charles.

Le Conseil municipal accepte par 28 voix « pour » et 1 voix « contre » (Jean-Claude BULLE). Monsieur BULLE estime qu'une différenciation de prix devrait être faite entre la partie de la parcelle affectée à l'exploitation et la partie affectée au terrain d'aisance. Le Maire fait remarquer qu'en l'absence d'un projet lié à l'activité professionnelle, ce terrain reste un terrain d'aisance.

Frais de bornage partagés entre les 2 parties et frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

### **III –Démission conseiller municipal**

Démission de Maryse MULLER.

Notifié par courrier, pour raisons personnelles.

### **IV –Assainissement**

#### **A -Taxe d'assainissement**

La redevance d'assainissement est différente selon les territoires de la commune nouvelle d'Etalans :

- 50 € de part fixe et 0.70 €/m<sup>3</sup> pour Etalans

- 80 € de part fixe et 1.65 €/m<sup>3</sup> pour Charbonnières les Sapins

- Exonérée pour Verrières du Grosbois (absence de réseau collectif)

Suite à la proposition de la commission « assainissement » pour harmonisation et financement de la nouvelle station d'épuration, la redevance suivante est acceptée à l'unanimité par le Conseil municipal :

75 € de part fixe et 1 €/m<sup>3</sup>

#### **B - Participation assainissement collectif (PAC)**

La PAC est différente selon les territoires de la commune nouvelle d'Etalans :

- 1 600 € pour Etalans

- 1 200 € pour Charbonnières les Sapins

- Exonérée pour Verrières du Grosbois (absence de réseau collectif)

Suite à la proposition de la commission « assainissement » pour harmonisation la redevance suivante est acceptée à l'unanimité par le Conseil municipal :

- 1 600 € pour tout branchement au réseau d'assainissement collectif,

- Si création de logements avec branchement complémentaire : 50% de la base soit 800 € par logement complémentaire neuf ou dans bâtiment existant.

**V – Autorisation de signature convention bibliothèque**

Nouvelle convention de partenariat entre le Département du Doubs et la commune, d'une durée de 6 ans :

La convention présente :

- Les engagements du Département (aides financières, techniques, assurer la formation, prêt de documents, soutien aux projets
- Les engagements de la commune (conformité des locaux, modalités de gestion ...).

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à signer la nouvelle convention.

**VI – Tarifs salle des fêtes de Charbonnières les Sapins**

Suite à la proposition de la commission « Vie locale et associative », de nouveaux tarifs de la salle des fêtes (chauffage compris) de Charbonnières les Sapins sont soumis au vote :

- 100 € pour les habitants d'Etalans
- 170 € pour les personnes extérieures
- Gratuit pour les associations d'Etalans

Les charges de chauffage et d'électricité sont comprises dans le coût de la location. Un relevé des compteurs sera régulièrement effectué pour réajustement éventuel l'année suivante.

Les arrhes d'un montant de 300 € seront demandées à la réservation et ne seront pas restituées en cas de désistement et/ou de dégradation.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte les nouveaux tarifs de la salle des fêtes de Charbonnières les Sapins.

**VII – Avancement de grade employé communal**

Pour Séverine MANZONI, il est proposé un avancement de grade, de rédacteur à rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe ; soit un passage de l'indice majoré de 394 à 398 (valeur du point : 4.6581 €) équivalent à 18.63 € bruts mensuels.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

**VIII – Convention suivi agronomique des boues de la station d'épuration**

Le Maire présente les conventions de prestations valables pour les années 2017 à 2019 inclus, dans laquelle la Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs-Territoire de Belfort, assure le suivi agronomique de l'épandage des boues de la station d'épuration d'Etalans et des deux stations de Charbonnières les Sapins.

Les coûts sont de : 4 352.64 € soit + 1% par rapport à 2016 (Etalans), 2 333.04 € et 622.80 € (2 stations Charbonnières les Sapins).

Le Maire décide de négocier avec la Chambre d'Agriculture afin d'abaisser la facture de Charbonnières les Sapins.

A l'unanimité, le Conseil autorise le maire à signer les conventions de suivi agronomique des boues des 3 stations d'épuration, après négociation.

**IX – Annulation de la dénomination « rue de la Riotte » à Verrières du Grosbois**

Par délibération en date du 7 décembre 2016, le Conseil municipal de Verrières du Grosbois a modifié la « rue Trémolières » en « rue de la Riotte », justifiant la décision au motif que « la rue Trémolières pose problème à certains habitants ».

Monsieur TREMOLIERES Louis domicilié à Frières-Faillouël (Aisne) s'en est indigné.

Le changement de dénomination de rue n'ayant pas été porté à l'ordre du jour et n'ayant pas de justification objective réellement fondée, le Maire propose d'annuler la délibération du 7 décembre 2016 et conserver la rue Trémolières.

Le Conseil municipal accepte par 26 voix « pour », 1 voix « contre » (Christine BILLOD-LAILLET) et 2 abstentions (Denis PUGIN et Benoît CATTET).

**X – Aménagement sentier accès parcours santé**

Un sentier pédestre identifié sur les plans du cadastre permet un accès sécurisé depuis la rue du Moulin vers le parcours santé.

Il est proposé de consulter le CDEI (Chantiers Départementaux pour l'Emploi d'Insertion) pour un devis relatif aux aménagements de base pour mise en service du sentier. Le Conseil municipal autorise le maire à démarcher le CDEI.

**XI – Compte-rendu des commissions**

Commission « Travaux » :

- Visite des bâtiments communaux de Charbonnières les Sapins : salle des fêtes, l'ancienne mairie, l'ancienne école, les logements communaux, l'Eglise.

En 2017 des travaux de remise aux normes de l'installation électrique ont été programmés ainsi que la rénovation de l'un des 2 appartements (RdC) de l'ancienne fromagerie: installation de nouvelles fenêtres et d'une chaudière gaz.

En 2018 des travaux sont à prévoir dans la salle des fêtes (accès PMR). Une réflexion est en cours concernant l'agrandissement de la cuisine et la rénovation du chauffage. Concernant l'école des choix seront à faire également: aménagement en appartement ou pour d'autres usages (Benoît CATTET fait remarquer qu'il n'existe plus aucun service sur le territoire de Charbonnières les Sapins).

- A la demande de la commission travaux une évaluation de l'enfouissement des réseaux secs a été demandé au SYDED concernant le haut de la rue Cusenier où des travaux de rénovation de la conduite d'eau vont être entrepris prochainement par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue. Il s'agit là d'une opportunité qui devrait permettre de bénéficier d'une moins-value et d'éviter d'avoir à recréuser, une fois les aménagements de voirie prévus réalisés. Le montant des travaux à prévoir (sans la moins-value attendue) est de 240 000€HT subventionné à 45%. Une demande sera faite auprès des services compétents pour savoir s'il est possible d'anticiper dès à présent le déploiement de la fibre optique dont l'arrivée est prévue dans notre commune en 2020 en installant une gaine supplémentaire.

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour prévoir la réalisation de ces travaux.

- Avenant espace socio-culturel : Plafond Laffond : - 2 802.32 € TTC.

**XII – Présentation du projet d'extension et d'aménagement du groupe scolaire**

Ce projet a déjà été présenté et a été approuvé par le conseil municipal de la précédente municipalité d'Etalans. Une nouvelle présentation en est faite au nouveau conseil municipal.

L'adjoint aux travaux en rappelle **les objectifs**:

- Augmenter la capacité d'accueil à 10 classes (6 primaires et 4 maternelles) avec réaménagement des espaces ;
- Optimiser le fonctionnement de l'établissement : flux extérieurs, circulations intérieures, dimension et positionnement des locaux, configuration intérieure ...
- Améliorer les performances énergétiques du bâtiment ;
- Mettre aux normes le site : accessibilité handicapés, sécurité incendie, normes électriques.

Le budget prévisionnel des travaux prévus s'élève à 1 230 000HT sans le périscolaire qui ne pourra être réalisé dans l'immédiat compte tenu du coût supplémentaire que cela représente (462 000€) difficilement finançable vu les nombreux projets en cours de réalisation et le plafonnement du montant de la DETR.

Benoît CATTET regrette que les travaux de création d'un bâtiment périscolaire ne soient pas engagés dès à présent. David BESANCON fait remarquer que les locaux de l'espace Douge accueillent un nombre croissant d'enfants lors des moments périscolaires et se demande s'ils sont conformes aux règles sanitaires et de sécurité.

Marc Faivre se demande si nous pourrions bénéficier ultérieurement du même niveau de subvention promis par le Sous-Préfet dans le cadre de la commune nouvelle.

Le Maire, Jean-Marie ROUSSEL explique que ses travaux ont été divisés en phases et que le périscolaire a bien été prévu mais sera réalisé ultérieurement dès que nos finances nous le permettront. Il fait remarquer également que le périscolaire même s'il n'est pas réalisé dans l'immédiat pourra bénéficier des subventions de l'Etat et du département mais aussi de la CAF.

**XIII – Prise en compte des dépenses de fonctionnement avant le vote du budget**

Suite au passage en commune nouvelle, il n'existe pas de budget de référence en Trésorerie.

Dans l'attente du vote du budget de fonctionnement, il est nécessaire d'autoriser la Trésorerie à régler les factures et honorer les emprunts.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte.

**XIII – Destination des coupes de bois 2017 et affouage 2017/2018**

Superficie de la forêt communale : 403 ha

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- Demande à l'ONF d'assurer une prestation d'assistance technique à donneur d'ordre ;
- Autorise le Maire à signer le devis que lui présentera l'ONF pour l'exécution de cette prestation ;
- Refuse d'appliquer un escompte pour paiement comptant lors des ventes aux marchands de bois ;
- Désigne les représentants pour l'affouage : Christophe BEURTHÉRET, Alain PESEUX et Marc FAIVRE.

**XIV – Questions diverses**

⇒ Désignation représentant CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) :

Commission d'évaluation des charges transférées des communes vers la Communauté de Communes faisant suite à la mise en place de la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique).

1 titulaire : Jean-Marie ROUSSEL

1 suppléant : Paul RUCHET

⇒ Emploi d'été : Tomy POURCELOT, employé pendant 3 années durant l'été, n'est plus disponible.

La commune recherche donc un employé titulaire du permis poids lourds, pour les mois de juin à septembre 2017 et qui sera chargé d'effectuer les travaux d'espaces verts.

⇒ Demande de mise en disponibilité d'Anne CHAUVIN, ATSEM, pour une durée de 15 mois.

La commune recherche donc une ATSEM à partir du 1<sup>er</sup> mai 2017 pour 29h45 mensuels.

⇒ Recensement Charbonnières les Sapins : 187 habitants.

Les réponses via internet représentent 45 % des retours.

⇒ La commission « Information-Communication » a repris en charge les projets de panneau et de dépliants, en partenariat avec l'association des Artisans-Commerçants du village. Les projets sont en cours de remaniement et la commission espère présenter un travail finalisé au 1<sup>er</sup> semestre 2018.

⇒ Sylvaine DEMOUGE, secrétaire de mairie de Charbonnières les Sapins a fait valoir ses droits à la retraite. Elle ne sera donc plus salariée de la commune mais pourrait proposer ses services en tant qu'auto-entrepreneur. Une discussion sera engagée entre la commune et Mme Demouge.

⇒ Inauguration de l'espace socio-culturel : samedi 4 mars à 11h00.

⇒ Prochaine réunion de Conseil municipal : jeudi 6 avril à 20h30.

⇒ Levée de séance : 23h30.

Le Maire  
Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance  
Jean-Claude BULLE

## Quelques règles simples de civisme, pour une vie harmonieuse en Communauté :

Le **civisme** désigne le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit et de ses conventions, dont notamment sa loi, et dont voici un rappel de quelques règles de base :



- Tu ne jettes pas tes poubelles sur la voie publique ou dans la nature
- Tu ne brûles pas tes branchages ou autres dans ton jardin
- Tu ne laisses pas ton chien divaguer sur la voie publique
- Tu ramasses les déjections de ton animal de compagnie
- Tu respectes le sommeil de tes voisins de 22H à 6H du matin
- Tu tiens compte des panneaux de signalisation dans ton village et ailleurs
- Tu as la déchetterie du village à ta disposition tous les samedis à compter du 1<sup>er</sup> avril
- Tu tonds ta pelouse tous les jours si tu le veux, mais respectes les horaires autorisés.

Respecte ton entourage, et tu seras respecté....

Le civisme commence par ces quelques éléments



### Pour information :

- ouverture des **bennes à déchets** vers la gare d'Etalans : tous les samedis de 13h30 à 18h
- **contre le bruit** : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électriques, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
 

du lundi au vendredi :	de 8h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
les samedis :	de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
les dimanches et jours fériés :	de 10h00 à 12h00
- le **brûlage** en plein air des déchets et détritux de toute nature est rigoureusement interdit dans les communes. (Article 23.3 du Règlement Sanitaire Départemental)

## Course de Printemps à ETALANS :

La 3<sup>ème</sup> course de printemps s'est déroulée joyeusement le 5 mars 2017, avec un vent frais mais sous un beau soleil...

Cette Course est co-organisée par :

- Le club de foot ASEV57,
- Les pompiers d'Etalans,
- Familles Rurales "La CLEF Verte",
- En partenariat avec l'association des artisans commerçants

Au départ des « primaires »...



Et lors de la remise des prix par Nadine GRAND. Première : Léa Duboz

Pour les collégiens, c'est Alexis Beurtheret qui est arrivé 1<sup>er</sup>.

Il faut noter cette année, une forte participation des filles ...



Départ des filles du Lycée  
(dont les footballeuses)

Le premier garçon à l'arrivée est Lucas De la Croix,  
et la première fille Alison Bépoix.

Enfin, le départ Adultes :

Résultats Catégories « Adultes »

Premier homme : Patrick Duboz

Première femme : Angélique Vauchier

**BRAVO A TOUS, Organisateurs,  
Sportifs et Accompagnants !**



## L'ASEV 57 : ça bouge au club de Foot !



A l'initiative de son président Louis Cédric et, de Damien Kolly éducateur U11, et profitant de la nécessaire restructuration du club, L'ASEV a mis en place le samedi 4 mars un après-midi de lancement du PEF (programme éducatif fédéral) pour tous les joueurs et parents des catégories U7 à séniors.

Ce sont d'abord les jeunes qui, sous forme de chasse au trésor et par petits groupes accompagnés des parents, allaient explorer les 13 règles d'or élaborées par les éducateurs, qu'il est nécessaire de respecter par tous pour une bonne séance de football. Et c'est dans les vestiaires du stade de foot d'Etalans et dans la salle de convivialité que la chasse aux valeurs du football a eu lieu : les 5 lettres, « P.R.E.T.S », les définissent de la meilleure façon, soit « Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance et Solidarité ».



Un goûter préparé par les parents a ponctué ce bel après-midi pour les enfants.



Il est à noter que dans le cadre du PEF, l'une des actions proposée aux enfants était de créer un nouveau logo ou blason du club : Un concours a été mis en place sur plusieurs semaines, et vous pouvez constater que plusieurs propositions ont été faites par les enfants et leur famille.

Il fallait bien en choisir un, et c'est celui-ci qui a été sélectionné :



*Quelques belles propositions de blason pour le club de Foot*

Une fois les enfants rassasiés, les éducateurs ont poursuivi l'après-midi avec les catégories U18, U19, Séniors, par vidéo, pour montrer aux joueurs ces nouvelles règles de vie mises en place au sein du club et leur importance.

La soirée s'est clôturée autour de quelques pizzas et la retransmission du match France-Allemagne féminin.

Par ailleurs, participant au concours du Programme Éducatif Fédéral (PEF) organisé par le district « Doubs-Territoire de Belfort », un jury s'est réuni, le jeudi 16 mars à Besançon, afin d'évaluer les 35 fiches actions de 35 clubs de foot différents du district.

Les membres du jury ont décidé de reprendre les critères précédemment utilisés afin d'évaluer le plus justement possible ces fiches. Et, comme le stipule le règlement du concours, 5 actions ont été valorisées pour l'ensemble du nouveau District Doubs Territoire de Belfort :



Félicitations aux éducateurs pour l'organisation et la mise en place de cette journée, où toutes les idées sont bonnes à prendre, en espérant que cela porte ces fruits afin de faciliter le travail des éducateurs au quotidien.

PROGRAMME PEF ASEV 57 CLUB DE FOOT DE ETALANS VERNIERFONTAINE (Doubs 25)

mars-17	avr-17	mai-17	juin-17
LANCEMENT PEF. STRUCTURATION DU CLUB. PRESENTATION DU PROGRAMME. CONCOURS DE LOGO.	DEVELOPPEMENT DES REGLES DE VIE AU SEIN DU CLUB. TRAVAIL SUR CHAQUE EQUIPE.	TRAVAIL AU NIVEAU DU CLUB. AMELIORATIONS DES LIENS ENTRE LES EQUIPES DU CLUB. S'INVESTIR DANS SON CLUB. PREPARATION DE LA SAISON PROCHAINE	CLOTURE DE LA SAISON. PREPARATION D UN ÉTÉ FESTIF. PREPARATION DU TOURNOI DE SEPTEMBRE INVESTISSEMENT DE TOUS
<b>LE PLAISIR LE RESPECT</b>	<b>LE RESPECT L ENGAGEMENT</b>	<b>LA TOLERANCE L ENGAGEMENT</b>	<b>LA SOLIDARITE LE PLAISIR</b>
Faire son sac et bien s'équiper S'hydrater pour jouer	Prendre une douche après l'effort Bien s'échauffer pour jouer S'échauffer en autonomie	S'impliquer dans la vie de son club Connaitre les parcours pour devenir éducateurs et arbitres	Se protéger contre le chaud Connaitre les méfaits du tabac Connaitre les méfaits du cannabis Diffusion info sur la préparation physique de la saison prochaine
Saluer les personnes de son environnement Respecter le cadre de fonctionnement collectif	Découvrir et assumer le rôle de capitaine S'enrichir de la diversité au sein de son équipe S'interdire toutes formes de discriminations	Faire preuve d'abnégation et de combativité Faire preuve de volonté de progresser Aider les catégories foot animation Supporter son équipe en respectant les autres Concours du "p'tit supporteur citoyen" lors d'un match des U18 garçons	nettoyage des alentours des stades entretien des vestiaires et des installations
Réduire sa consommation d'énergie Economiser l'eau Trier ses déchets Laisser les installations en bon état	Jouer sans tricher Respect des adversaires Respect des arbitres Rester concentré	Tenir le rôle d'arbitre central / d'arbitre assistant Respecter et comprendre les décisions de l'arbitre Connaitre les sanctions disciplinaires	Action festive de fin de saison pour les licenciés et leurs proches Préparation du Tournoi ASEV 57 de septembre 2017 Connaitre les partenaires du club Valoriser le club aux yeux de toute personne extérieure
Se comporter avec élégance sur et dehors du terrain Respecter ses partenaires et son éducateur	Connaitre les règles essentielles du jeu Connaitre les fautes à ne pas commettre Maîtriser la règle du hors jeu	Etre fidèle à son club Porter les valeurs du foot Connaitre l'organisation du club Mise en place site Internet Valoriser le club aux yeux des licenciés, des parents.	
Chasse aux 13 règles d'or qui englobent une séance de foot (entraînement et match pour U7 à U15) Présentation du PEF (U18 et séniors) Concours de LOGO pour tous Bilan sur les besoins primaires de chaque équipe : besoins sécurité : pharmacie/appel Tel besoins physiologiques: équipements	Avoir l'esprit club Prioriser le projet collectif Projet exceptionnel pour toute équipe Mise en place de sport Easy Faciliter la communication entre joueurs parents et dirigeants	Utiliser à bon escient les réseaux sociaux	révision du 19 mars 2018

C'est même passé dans le journal !  
(Est Républicain)

**ÉTALANS**  
**Les valeurs du football rappelées aux licenciés**



Par petits groupes, les footballeurs ont défilé dans les différents ateliers pour recevoir de bons conseils.

Samedi après-midi, les dirigeants de l'association sportive Etalans-Vernierfontaine (ASEV 57) ont mis sur pied un programme éducatif fédéral, à l'intention de tous les licenciés du club, de U7 à séniors. Mis en place dans les vestiaires du club, le programme débute avec la chasse aux 13 règles d'or qui englobe la séance du foot. Ce programme éducatif fédéral vise à inculquer aux licenciés de 5 à 18 ans, les valeurs du football. 5 lettres, « P.R.E.T.S », les définissent de la meilleure façon, soit « plaisir, respect, engagement, tolérance et solidarité ». Pour sensibiliser tous ces sportifs à cet engagement citoyen, 13 ateliers les attendaient dans les différentes salles : là, l'un ou l'autre dirigeant du club indiquait les bonnes manières de jouer, le respect des règlements et les obligations légales, et enfin le rappel des règles de sécurité.

Le PEF, c'est d'abord un programme réalisé par les éducateurs pour les enfants !

## Le BIKE & RUN de Charbonnières les Sapins



*Une concurrente juste avant le franchissement d'un ruisseau*

Une grande première à Charbonnières les Sapins : un Bike & Run a été organisé, le Dimanche 26 Mars 2017 à l'initiative de 3 jeunes étudiants, dont l'un d'Etalans, et avec le soutien du comité des fêtes local, Le Charbo'Festif.

Jean-Charles GIRARDET (originaire d'Etalans), Pierrick VIPREY (originaire de Bremondans), et Vincent DAUDEY (originaire d'Adam Les Verceles) sont tous 3 étudiants en BTS ACSE (Analyse Conduite et Stratégie de l'Exploitation) à Dannemarie.

Dans le cadre de leur BTS, ils avaient en charge d'organiser un projet d'initiative et de communication. Leur choix s'est tourné vers l'organisation d'un événement sportif et solidaire.

Le principe du Bike & Run est de s'inscrire en binôme avec 1 seul vélo pour 2 et d'effectuer un relais: alternativement vélo puis course à pied avec son co-équipier, et en ayant pour but de franchir la ligne d'arrivée ensemble.

2 parcours, traversant les plus beaux panoramas du secteur, ont été proposés, sur des itinéraires balisés de 12 kms et 22 kms. 50 binômes se sont inscrits, soit 100

sportifs au total sur ces 2 parcours.

Des podiums ont récompensé les 3 meilleures équipes de chaque catégorie : Homme, Femme et Mixte.

Les gagnants se sont vus remettre des lots composés principalement de produits régionaux et d'articles de sport.

50 marcheurs ont par ailleurs pris le départ de la randonnée familiale de 12 km sous un beau soleil.

La buvette était ouverte toute la journée, et les sportifs et leurs supporters ont pu s'y désaltérer.

215 repas ont été servis sous chapiteau et chacun a pu profiter de ce moment convivial et de détente après l'effort.

A noter qu'une soixantaine de bénévoles sont venus prêter main forte aux jeunes organisateurs.

*Des binômes souriants...*



*Les remises des récompenses aux vainqueurs*

Tous les bénéfices de cette manifestation seront reversés à l'Association Semons l'Espoir.

Un chèque de **1600€** sera remis prochainement à son Président, Pierre Dornier.

Encore BRAVO à ces jeunes étudiants pour le succès incontestable de cette manifestation !

## Le Carnaval des enfants (et quelques grands) à Charbonnières les Sapins

Samedi 25 Février, une vingtaine d'enfants se sont rassemblés pour le traditionnel défilé du Carnaval dans le bourg de Charbonnières les Sapins.

Nous avons pu apercevoir des princesses, une Vaiana, des fées, un samouraï, un tigre, un pompier, un médecin, une pirate, un power ranger, et un superman...

*Les enfants du bourg nous montrent leurs déguisements*



Même les adultes accompagnateurs avaient revêtu de beaux costumes.

Le soleil était au rendez-vous et la petite troupe est venue sonner chez chaque habitant à la recherche de friandises. Ce rendez-vous est toujours attendu par les villageois qui gâtent énormément les enfants.

La balade terminée, un goûter a été proposé aux enfants par le Comité des Fêtes de Charbonnières (le Charbo'festif) et chacun est reparti avec sa part du butin.



*Quelques parents déguisés...*



## Théâtre :

Le public est venu, encore nombreux cette année, se divertir devant la troupe du théâtre du Pontot.

Le premier week-end, 3 groupes d'enfants ont prouvé leur talent, qui progresse d'année en année :

- Le groupe des plus jeunes dans « La mélodie de l'étang bleu » de M.T. Sprocani, pièce qui faisait réfléchir au respect de l'environnement.



- Le groupe « collège » dans la pièce « Paluche et les gangsters » de P. Thareau



- Et le groupe « collège-lycée » dans la pièce « Une cure de tout repos » de A. Danif.



Les adultes ont su aussi conquérir le rire des spectateurs avec la pièce « Une poule à Paris » dont l'auteure, metteuse en scène, Maryse Hanriot-Colin a eu l'audace de faire interpréter un rôle de poule (embarquée pour le voyage à Paris) par une de ses vraies poules !



N'oublions pas l'avant-scène proposée par les Ados dans la pièce « Art scénique et vieilles donzelles » de J. des Marchenelles.

**Joyeux anniversaire  
à nos  
nonagénaires :**



Mme Simone BOILLAT

Le 14 Janvier, La bonne humeur était de mise lors de l'anniversaire de Simone BOILLAT avec ses colocataires et le personnel de la maison Ages et Vie.

Et, le 31 Mars, Suzanne JEANGIRARD, toujours très heureuse d'avoir de la visite, nous a accueillies chez elle pour fêter son anniversaire.



Mme Suzanne JEANGIRARD

## Etat Civil :

### ***Naissances***

Lyna BOURBON	21 décembre 2016
Elia RAVEY	09 janvier 2017
Louane BELIARD	27 janvier 2017
Odin ESTUR VINCETI	05 février 2017
Samuel DA ROCHA	15 février 2017
Noa CUSENIER	22 février 2017
Enza CONESA	22 février 2017
Louis FAGES	05 mars 2017
Camille BOURDENET	22 mars 2017
Nathan HEITZLER	23 mars 2017



### ***Décès***

Jacques HANRIOT-COLIN	01 janvier 2017
Albert CLAUDET	26 janvier 2017
Jeanne GERVASONI	11 février 2017
Charles GIRARDET	19 février 2017



**Manifestations à venir :**

AVRIL

TENNIS

Ouverture de la saison par le Tennis Club Etalans



21 Avril

SOIREE CABARET JAZZ

Animée par le groupe « LES VIEUX D'L'HOP »  
Organisée par l'association La Loupiote sous l'égide du Lion's Club Loue et Plateau. Entrée 10€. Réservations au 06.08.71.96.87



29 Avril

NETTOYAGE DU VILLAGE

9h devant la mairie. Organisé par le conseil municipal des enfants



30 Avril

CONCOURS DE PECHE

A l'étang d'Etalans route de Guyans-Durnes  
Organisé par l'Amicale de Durgeons.



8 Mai

COMMEMORATION

10h15 Fête de la Victoire de 1945 au monument aux morts Etalans



18 Mai

REUNION PUBLIQUE

Présentation du projet de rénovation et d'agrandissement du groupe scolaire d'Etalans, à 20h00 à l'espace socioculturel



21 Mai

FOIRE AUX FLEURS

Organisée par les artisans-commerçants d'Etalans dans les rues du village



28 Mai

REPAIR CAFE

De 14 à 18h organisé par La Chignole  
19h30 concert avec le groupe Nitrocaster



18 Juin

VIDE GRENIER

Rue de la gare et rue de Bermotte organisé par le Comité des Fêtes.  
Inscription dès avril auprès de Mme Piquard 03.81.59.25.96



21 Juin

FETE DE LA MUSIQUE

A partir de 18h à l'Espace DOUGE, organisée par l'association Bouge Ton Ecole : chants des enfants du RPI, orchestre de jeunes de la Lyre Vercelloise, Guitare avec Fred Distel, Buvette, Barbecue



8 Juillet

SOIREE FESTIVE

Autour de la Salle des fêtes de Charbonnières les Sapins à partir de 20h, organisée par l'association le « Charbo'festif »

Retrouvez la liste des associations et les diverses manifestations sur le site d'Etalans

<http://www.etalans.com>